



Extract of Ville de Port Saint Louis du Rhône

<http://www.portsaintlouis.fr/plan-de-continuite-d-activites-de-la-ville>

#Covid19 : Plan de continuité d'activités de la ville

- Actus - Année 2020 - Mars -



Publication date: jeudi 19 mars 2020

Copyright © Ville de Port Saint Louis du Rhône - Tous droits réservés

La mairie reste joignable au 04 42 86 90 00

La municipalité se mobilise pour faire face à l'épidémie.

Depuis le début du mois de Mars, M. le Maire a convoqué une cellule de veille sanitaire qui s'est transformée en cellule de crise lors du passage en stade 3.

Très concernée par la problématique de ce virus, la municipalité au travers de ses élus et de ses agents, s'est mise en ordre de marche afin d'être en mesure d'anticiper l'arrivée du virus sur la commune. C'est ainsi que les directeurs ont pris les mesures pour préserver leur personnel tout en garantissant la poursuite des services importants pour la population.

Par le truchement de télétravail, de rotation de postes, de réaffectation de personnels ou d'extension d'horaires d'activités, la ville de Port Saint Louis du Rhône agit activement pour surmonter cette épreuve.

En première ligne, le **CCAS** reste disponible pour toute demande dans l'accompagnement social et questions diverses. La prise en charge effective est consacrée à **l'assistance des personnes isolées**. C'est dans cette optique que le portage de repas a été maintenu et renforcé aux personnes qui se trouvaient jusqu'alors en liste d'attente. Les mesures de protection du personnel limitent à deux à trois personnes sur site, assurant l'accueil téléphonique, les agents absents physiquement restent mobilisés par téléphone.

La garde des enfants a également fait l'objet d'une attention particulière. Les agents, **parents d'enfants** de moins de 16 ans, ont été **préservés** lors des évaluations des services à maintenir ouverts, mais une réflexion particulière a été portée sur les enfants des soignants. Afin que ces derniers puissent travailler sereinement, **une procédure** a été mise en place pour organiser la garde d'une part par l'Éducation nationale sur les temps scolaires et d'autre part, par les services enfance en temps périscolaire et le mercredi. Le Maire a souhaité également qu'**un accueil soit ouvert exceptionnellement le samedi et le dimanche**, les personnels soignants ne bénéficiant pas de tous leurs week-ends.

Enfin les accueils téléphoniques ont été renforcés, tous les services peuvent toujours être joints, malgré le confinement. **Le standard** de la mairie continue de fonctionner au **04 42 86 90 00**.

L'état-civil continue de traiter les demandes qui ne peuvent attendre comme les demandes de reconnaissance d'enfants ou les déclarations de décès.

Pour joindre le service État-Civil **06 80 47 10 15** ou etatscivil@portsaintlouis.fr

Les **ressources humaines** restent mobilisées pour répondre aux questions des agents. Le **service finances** continue le traitement des factures afin de ne pas faire pâtir les entreprises qui poursuivent leur activité.

La **logistique** a été réassignée sur les bâtiments toujours en fonction avec des consignes de désinfection renforcées.

La **restauration** tourne en effectif réduit en rotation pour les portages des repas qui ont été renforcés.

Les **services enfance et jeunesse** tournent au ralenti, s'occupant des enfants des soignants en semaine et week-end. Il peut être joint au **06 37 48 49 79** et à l'adresse mail enseignement@portsaintlouis.fr

Le service **sport - vie associative** continue de traiter les demandes des associations par téléphone et par mail ; il peut être joint au **06 31 08 53 38** ou par mail à l'adresse sport@portsaintlouis.fr

Le service **commerce tourisme** est fortement mobilisé pour accompagner les entreprises locales sur les dispositifs d'aide mis en place dans cette période de crise pour soutenir notre économie. Il est joignable au **06 82 15 64 38** et par mail à l'adresse suivante commerces@portsaintlouis.fr

Les **services techniques** poursuivent le travail de nettoyage des voies publiques et ont mis les autres services en veille active.

Le **service informatique** s'est attaché à assister les utilisateurs pour configurer les accès à distance dans le cadre du télétravail.

Le **service communication** s'est concentré sur l'information à la population.

La **police municipale** est mobilisée pour garantir la sûreté des biens et des personnes.

La mairie fonctionne en mode dégradé certes, mais assure toujours ses missions de service public.

La solidarité des Saint Louisiens fonctionne à plein. Tout est en ordre de marche, la ville de Port Saint Louis du Rhône a la chance de ne pas encore avoir été confrontée au début de l'épidémie mais se prépare sérieusement dans l'optique de l'arrivée du virus.